



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 02536

Numéro SIREN : 338 339 872

Nom ou dénomination : EMARGENCE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2014 sous le numéro de dépôt 88498

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 24-09-2014

N° DE DEPOT : 2014R088498

N° GESTION : 2003B02536

N° SIREN : 338339872

DENOMINATION : EMARGENCE AUDIT

ADRESSE : 15 bis rue Jean Baptiste Pigalle 75009 Paris

DATE D'ACTE : 23-09-2014

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

Acte de la société prenant acte des modifications intervenues concernant les personnes assurant des fonctions de direction, de contrôle ... (certifiés conformes par le représentant légal).
L'acte doit mentionner le nom des personnes partantes.

EMARGENCE AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 15 bis rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
338 339 872 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2014

L'An Deux Mil Quatorze,
Le 23 septembre,
A 14 heures 30,

La société EMARGENCE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 15 bis rue Jean-Baptiste Pigalle, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 788 648 905 RCS PARIS,
Représentée par Serge ANOUCHIAN, son président,

En présence de Monsieur Serge ANOUCHIAN, Président non associé de la Société,

En présence également de Monsieur Frédéric GOUVET,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Directeur Général.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme à compter de ce jour en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Frédéric GOUVET
Né à BOULOGNE BILLANCOURT
De nationalité française
Demeurant 26 avenue Jean Jaurès – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Frédéric GOUVET disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, Monsieur Frédéric GOUVET aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

La rémunération de son mandat social sera fixée ultérieurement par une décision de l'associé unique. Il sera en outre remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.

Monsieur Frédéric GOUVET ici présent, ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

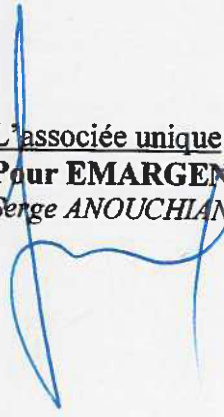


DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
Pour EMARGENCE
Serge ANOUCHIAN



Frédéric GOUVET

« bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Jen pour acceptation des fonctions de Directeur Général

